## Infos BAC

**Bulletin d'informations** 

du Bassin d'Alimentation du Captage de Norville



#### **LE COMPOSTAGE** DU FUMIER

- Meilleure valorisation des effluents d'élevage : remplacement des apports d'engrais chimiques au sol par des engrais naturels.
- Principe: il faut sortir le fumier des box, le conduire au champ, le mettre en andain. Ensuite, la composteuse vient retourner l'andain pour l'aérer et mettre en route le processus de compostage (augmentation de la température). On recommence le processus avec la composteuse 3 semaines/1 mois après.
- **Épandage** : le compost épandu est de 10-15 T/ha sur les cultures tous les deux ans en moyenne.
- Plantes avec un cycle long : betteraves, Maïs, Pommes de terre, Prairies (pâturées et fauchées).
- Durée: au bout d'1 mois, il est utilisable.

- Avantages : apport des éléments fertilisants au sol sous une forme plus dégradée.
  - Odeur plus naturelle, plus agréable et au moment de l'épandage il n'y a plus d'odeur.
- Épandage possible sur prairies pâturées contrairement à un fumier frais où l'attente est plus longue.
- Destruction des pathogènes d'un point de vue santé animale et évite l'apparition d'adventices sur les prairies.
- Quantité d'effluents à épandre divisée par 2 : diminution du coût et compensation du coût du compostage.

Pour tous renseignements sur les actions évoquées dans cette infos BAC, n'hésitez pas à prendre contact avec Gaëtan DEGRUMELLE, animateur protection de la ressource en eau et Mélanie BROUTIN, animatrice en hydraulique douce.

Tél.: 02 32 84 00 35 - g.degrumelle@cauxseine.fr et m.broutin@cauxseine.fr



## RETOUR D'EXPÉRIENCE DU **SUIVI HERBE**

Le GAEC VARNIER, réalise avec le Littoral Normand, en partenariat avec l'animation BAC, un suivi herbe concernant une surface de 14 hectares de prairies pour environ 90 vaches laitières.

L'animation BAC a souhaité avoir leur retour d'expériences sur cet accompagnement individuel.

## Comment avez-vous décidé de démarrer un suivi herbe avec l'animation BAC de Caux Seine agglo ?

GAEC VARNIER: Le premier suivi herbe nous l'avions commencé en 2017 avec le SMBV Valmont Ganzeville, qui avait été proposé par l'animateur BAC du territoire. À la reprise de l'animation BAC Fauville par Caux Seine agglo, nous avons poursuivi le suivi herbe en 2020 et nous en sommes à notre deuxième année de suivi.

## Quel était l'objectif ? Est-ce que vous aviez pour objectif de diminuer la ration fermenté (maïs...)/protéines ?

**G.V.**: L'objectif avec ce suivi herbe est pour nous de changer l'alimentation des vaches en augmentant la ration d'herbe et en maintenant voire diminuant la ration maïs. Mais l'objectif était également de valoriser les herbages que l'on possède en maintenant les surfaces en prairies tout en récoltant davantage d'herbe.

## Vos résultats lors de la 1ère année de suivi herbe en 2020 ont-ils été positifs ?

**G.V.**: Oui nous avons été satisfaits de ces résultats. Nous avons pu faucher au moins une fois la moitié de nos surfaces. La présence de refus sur une de nos parcelles a même été réduite. Concernant la ration de maïs dans l'alimentation, elle a pu être diminué.

## Qu'est-ce qui vous a motivé à faire une seconde année de suivi herbe ?

**G.V.:** Nous pensions que nous devions faire deux années de suivi herbe donc nous ne nous sommes pas posé la question; nous avons des résultats satisfaisants alors pourquoi s'arrêter? (rires). D'autant plus que tout est pris en charge pour nous pour réaliser ce suivi herbe.

## Est-ce que le suivi herbe avec le Littoral Normand répond à vos attentes ?

**G.V.:** Nous connaissions déjà le Littoral Normand puisque nous travaillons avec eux sur le contrôle laitier. Donc cela était logique de faire ce suivi herbe avec eux. Le seul bémol est qu'au fur et à mesure du temps de suivi herbe, le contact sur le terrain se perd un peu.



## Est-ce que sans l'animation BAC vous auriez pu envisager de faire un suivi herbe ?

**G.V.**: La réalisation d'un suivi herbe peut s'avérer coûteux, je ne pense donc pas que nous l'aurions fait sans l'animation BAC. Cependant, puisque de base le suivi herbe servait à former les éleveurs et que nous avons pour objectif de valoriser nos herbages, nous aurions pu y songer.

## Si les résultats sont positifs à la suite de cette seconde année, ferez-vous une 3<sup>ème</sup> année de suivi ? Si oui pourquoi ?

**G.V.:** Oui nous ferons une 3<sup>ème</sup> année de suivi pour essayer d'améliorer encore nos résultats. Nous avons récemment commencé le pâturage dynamique et nous avons déjà des effets bénéfiques comme la redécouverte du trèfle sur nos prairies qui avaient disparus ou comme une fauche plus importante (plus de 5 hectares cette année). Nous souhaiterions donc aller plus loin dans le pâturage dynamique pour valoriser au mieux nos herbages.

### Envisagez-vous de remettre des surfaces en prairies suite à ce suivi herbe ?

**G.V.:** Nous pourrions l'envisager. Mais malheureusement, si nous voulons remettre en herbe des surfaces pour le pâturage, il faudrait que les vaches traversent la route ce qui n'est pas envisageable.

#### Avez-vous relevé des points négatifs du suivi herbe?

**G.V.**: Non. Le suivi herbe est un bon outil d'accompagnement pour les éleveurs. Le seul point qui pourrait être amélioré c'est le temps de présence sur le terrain du Littoral Normand.

#### Avez-vous des remarques concernant l'animation BAC?

**G.V.**: Nous aimerions pouvoir assister à des réunions collectives sur le Colza et ses moyens de lutte contre les insectes, à des tours de plaine sur les essais de colza trèfle. Nous sommes intéressés par les études de Johanna Villenave-Chasset, nous aimerions développer les bandes fleuries sur nos surfaces agricoles.

### L'HYDRAULIQUE DOUCE

Le marché public de travaux d'hydraulique douce sur le BAC de Norville est actuellement en cours. Un courrier a été envoyé aux exploitants agricoles se trouvant dans un impluvium¹ de bétoire pour lesquels des aménagements d'hydraulique douce sont préconisés. L'animatrice hydraulique douce ou l'animateur du BAC vous contacteront dès cette semaine afin d'échanger avec vous sur le sujet.

1<sup>er</sup> semestre 2022

2<sup>ème</sup> semestre 2022

1er semestre 2023

Prise de contact avec les exploitants agricoles concernés par la préconisation d'aménagements d'hydraulique douce sur le bac de Norville Signature des conventions de mandat et d'entretien avec les exploitants agricoles volontaires

Démarrage des travaux

<sup>1</sup>On appelle « impluvium » ou « Bassin Versant topographique » une portion de territoire délimitée par des lignes de crête dont les eaux alimentent un exutoire commun : bétoire, cours d'eau, lac, étang, mer, océan, etc. La ligne séparant 2 bassins versants adjacents se nomme la ligne de partage des eaux.

Planning prévisionnel



Caux Seine agglo soutient votre démarche et propose à celles et ceux qui ont réalisé ou qui réaliseront des travaux d'aménagements d'hydraulique douce de mettre en place un panneau d'information.







Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Mélanie BROUTIN (animatrice Hydraulique Douce, par téléphone au 07 89 06 70 18 ou par mail à l'adresse suivante : m.broutin@cauxseine.fr) ou Gaëtan DEGRUMELLE (animateur BAC, par téléphone au 02 32 84 00 35 ou par mail à l'adresse suivante : g.degrumelle@cauxseine.fr)



Présentation de la cellule protection de la ressource de Caux Seine agglo



#### Gaëtan DEGRUMELLE

Coordinateur protection de la ressource. Animateur BAC d'Angerville-Bailleul / Saint-Maclou-la-Brière et de Norville Tél.: 02.32.84.00.35 E-mail: g.degrumelle@cauxseine.fr



#### Mélanie BROUTIN

Animatrice hydraulique douce depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019. Tél.: 02.32.84.00.35 E-mail: m.broutin@cauxseine.fr



## Abdessamad EL KADIRI

Animateur BAC de Notre-Dame-de-Gravenchon et de Becquet-Gruchet depuis le 27 janvier 2020. Tél.: 02.32.84.00.35 E-mail: a.elkadiri@cauxseine.fr



#### Julie DOMAINE

Animatrice BAC de Fauville-en-Caux et de Maulévrier / Montmeiller depuis le 8 janvier 2020. Tél.: 02.32.84.00.35 E-mail: j.domaine@cauxseine.fr

Caux Seine agglo Maison de l'intercommunalité Allée du Catillon - BP 20062 76170 Lillebonne Tél.: 02 32 84 40 40

# Agence de l'eau Capaca de l'eau Capaca

#### LES AIDES DU MOMENT



#### Aides régionales

 Investissements agricoles pour une agriculture normande performante (y compris les matériels d'entretien des haies de type épareuse dotée d'un lamier à scie ou à couteaux, d'un sécateur, d'un groupe fauchage)

Appel à projets N°1 - 2022 : du 1er février au 31 mai 2022

Appel à projets N°2 - 2022 : du 1er juin au 30 septembre 2022

Appel à projets N°3 - 2022 : du 1er octobre 2022 au 31 janvier 2023 (à confirmer)

https://www.normandie.fr/invest is sements-agricoles-pour-une-agriculture-normande-performante

 Création, développement et promotion des circuits courts et des marchés locaux - Cofinancé par le FEADER

Appel à candidatures ouvert du 12 avril 2021 au 31 décembre 2022

https://www.normandie.fr/creation-developpement-et-promotion-des-circuits-courts-et-des-marches-locaux-cofinance-par-le

· Aide à la mise en place de systèmes agro-forestiers

Appel à projets N°2 2022 du 1<sup>er</sup> mars 2022 au 31 mai 2022 Appel à projets N°3 2022 du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 15 septembre 2022

https://www.normandie.fr/aide-la-mise-en-place-de-systemes-agro-forestiers

 Investissements pour la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts

Appel à projets N°2 2022 du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 juin 2022 Appel à projets N°3 2022 du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 septembre 2022 Appel à projets N°4 2022 du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 31 décembre 2022

https://www.normandie.fr/investissements-pour-la-transformation-la-ferme-et-la-commercialisationen-circuits-courts

> Vous pouvez également consulter les autres aides proposées par la région via le lien suivant :

https://www.normandie.fr/aides-regionales?search\_api\_fulltext=&field\_type\_beneficiaires%5B57%5D=57&field\_theme\_principal%5B70%5D=70&field\_themes%5B70%5D=70&page=%2C0

#### Aides départementales



- Soutien aux petits investissements matériels dans les élevages
- Soutien aux petits investissements matériels pour la transformation et la commercialisation des produits fermiers
- Soutien aux petits investissements matériels en maraîchage, arboriculture et horticulture
- Soutien aux petits investissements matériels à vocation sanitaire
- Aide aux travaux de plantation et restauration de haies bocagères/de talus (hors clos-masure)
- > Plus d'informations via le lien suivant :

https://www.seinemaritime.fr/docs/Guide%20des%20aides%20agricoles.pdf

#### **Brochure valorisation des haies**

https://www.seine-maritime.gouv.fr/content/download/48527/314714/file/Tryptique\_valorisation\_haies\_V7.pdf

Pour toutes questions concernant les aides décrites ci-dessus ou pour obtenir les documents nécessaires pour répondre aux appels à projets, n'hésitez pas à contacter l'un des animateurs de la cellule protection de la ressource de Caux Seine agglo.